



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 7 février 2023

Objet : Question parlementaire n° 7479 du 18 janvier 2023 de Madame la Députée Octavie Modert et de Monsieur le Député Léon Gloden concernant « Centre socio-éducatif de l'Etat ».

Monsieur le Ministre,

En date du 18 janvier 2023, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence du Ministre de la Sécurité intérieure.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Madame la Députée Octavie Modert et Monsieur le Député Léon Gloden.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude Meisch